

---

*L'ÉDITORIAL*  
***Le défi européen de la Défense***

---

Alors que la Convention sur l'avenir de l'Europe a rendu son projet de traité constitutionnel à la présidence grecque de l'Union, au Sommet de Salonique, en juin 2003, des questions demeurent quant aux avancées réelles qui en résulteront dans le domaine de la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Malgré les tentatives renouvelées de la part d'un petit groupe d'Etats de marquer leur volonté de progresser dans le domaine d'une défense commune – en témoignent les propositions conjointes franco-allemandes versées aux travaux de la Convention ou le mini-sommet de Bruxelles du 29 avril 2003, entre l'Allemagne, la Belgique, la France et le Luxembourg – le fossé se creuse entre les partisans d'une défense européenne autonome et ceux qui restent fermement attachés à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) comme le principal pilier de la sécurité du continent européen.

Cette fracture ne peut cependant pas être considérée uniquement sous un angle négatif. Certes, la 'mutualisation' des efforts de tous les partenaires de l'Union permettrait d'accélérer d'autant le processus de construction de la PESD ainsi que la mise en place de la Base industrielle et technologique de défense (BITD), indispensable tant dans le cadre de la compétition économique avec les Etats-Unis, l'Inde ou la Chine, qu'en matière sociale et en termes d'emplois pour l'Europe. Mais la scission entretenue sans vergogne par Washington, entre les plus fervents défenseurs de l'OTAN et les prédicateurs téméraires d'une défense européenne 'communautarisée', ne constitue pas seulement un frein au développement de la PESD : à terme, cette situation devrait permettre aux Européens de jouer sur deux tableaux, conservant les liens étroits qui unissent l'Amérique du Nord au continent européen dans le domaine de la défense, tout en confortant peu à peu l'autonomie d'emploi de leurs propres forces. En outre, sur l'exemple de l'Eurozone ou de Schengen, le processus de construction européenne a démontré que la géométrie variable permettait de lancer avec succès, des projets parmi les plus ambitieux.

A l'avenir, l'administration américaine risque de se trouver confronter à un choix difficile, entre une volonté affirmée de désengagement du théâtre européen et un soutien clairement affiché aux pays de la « nouvelle Europe » comme de ses alliés traditionnels au sein de l'OTAN. Or, en fonction de la politique américaine et des aléas de la vie internationale, il pourrait en résulter des frustrations, notamment de la part des petits pays, déjà largement exprimées de la part de certains membres du Pacte atlantique (au Kosovo par exemple). Cela pourrait provoquer un revirement de la position de certains Etats en faveur, cette fois, d'une intégration plus poussée dans les structures de défense européennes. Toutefois, cela nécessite au préalable que ces structures prouvent leur efficacité afin de favoriser de futures adhésions.

Cette livraison estivale des *Cahiers* aborde sous différents angles la problématique de la défense telle qu'elle se présente actuellement en Europe. Dans une première approche, le lieutenant-colonel Kempf envisage l'évolution géopolitique de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord depuis sa création, permettant de mieux cerner les grandes orientations définies par Washington sur le théâtre européen. Puis, dans le cadre des travaux de la Convention sur l'avenir de l'Europe, sans préjuger pour autant des futures négociations de la CIG 2004, Daniela Manca, actuellement attachée à la Délégation italienne auprès du COPs, apporte un point de vue transalpin sur les travaux du groupe de travail VIII de la Convention, chargé du dossier de la PESD et dont les résultats sont apparus parfois mitigés. Ensuite, compte tenu des implications du renforcement des structures européennes de défense pour les partenaires de l'Union, le docteur Kamuran Reçber, maître assistant à l'Université d'Uludag (Turquie), revient sur la problématique des relations entre l'Union européenne et les organes de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) eu égard aux dispositions du Traité sur l'Union européenne (TUE), toujours en vigueur.

Reflétant une partie de la diversité des opinions qui guide le débat de la défense en Europe, cette parution tend à apporter les éléments de réflexion nécessaires pour appréhender la question de l'avenir de la défense en Europe.

Hubert Fabre